



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale de  
l'environnement, de l'aménagement et  
des transports d'Île-de-France**

Service prévention des risques et des nuisances  
Service régional eau et milieux aquatiques

Paris, le 02/11/2022

**Affaire suivie par :**

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 36

Romarc MACAIRE (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 23

**Courriel :** [drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr](mailto:drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr)

**Objet :** Suivi de l'étiage en Ile-de-France

**PJ :** Bulletin du 16 octobre au 1er novembre 2022

**Référence :** Décret n° 2021-807 du 24 juin 2021 relatif à la promotion d'une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau, en application de l'article L. 211-1 du code de l'environnement

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les deux semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacune des 31 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la quinzaine écoulée, appelée Qm3J (ex VCN3) aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur l'Hydroportail. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

#### **Liens utiles :**

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://ades.eaufrance.fr/>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Observatoire national des étiages : <http://onde.eaufrance.fr/>



# Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

Du 16 octobre au 1er novembre 2022

## N°13

édité le 02/11/2022

### Synthèse

Le mois d'octobre qui vient de s'achever a été marqué, dans la continuité de l'été, par un excédent d'ensoleillement et de température (entre +3 et +4° par rapport aux normales de saison). De plus, octobre a connu quelques orages parfois forts en début de 2ème quinzaine, mais inégalement répartis. En effet le nord du bassin de l'Île-de-France est fortement déficitaire avec -30 à -40 % de pluie mais largement excédentaire au sud de Paris avec un dégradé de +10 à +40 % de pluie. Par conséquent, la situation s'améliore légèrement mais les niveaux restent très bas pour la saison et ont même tendance à baisser légèrement par endroit. La semaine à venir est relativement sèche avec des précipitations modérées entre jeudi et vendredi. Cependant, à cette période de l'année, le tarissement des rivières est moins important qu'en période estivale, les débits minimaux ne devraient donc baisser que très faiblement ou rester stables.

### Grandes rivières

La quasi totalité des grandes rivières est au-dessus des seuils de vigilance à l'exception de Creil sur l'Oise. En effet, les quelques pluies du milieu du mois d'octobre ont permis aux débits de remonter un peu. Cependant, depuis, en l'absence de pluie et à la faveur d'un temps chaud pour la saison, les débits sont repartis légèrement à la baisse durant cette quinzaine notamment à Creil qui est repassé en vigilance. En l'absence de précipitations importantes dans les prochains jours, les niveaux devraient rester globalement stables.

Sur 7 stations, on compte :

- 1 station en **vigilance** : Creil sur l'Oise.
- station en **alerte**.
- 0 station en **alerte renforcée**.
- 0 station en **crise**.

### Petites rivières

Les débits des petites rivières sont encore très faibles pour la saison. En effet malgré les quelques pluies inégales et localisées durant la dernière quinzaine, permettant aux niveaux de remonter légèrement, les débits restent bien souvent sous les quinquennales sèches. La station de Montmirail sur le Grand Morin est toujours en crise, ce qui est exceptionnel.

Quelques précipitations sont attendues jeudi, puis ensuite un temps sec. Les débits devraient rester globalement stables voire baisser localement si les pluies sont faibles.

Sur 24 stations, on compte :

- 10 stations en **vigilance** : Acon sur l'Avre, Pommeuse sur le Grand Morin, Episy (Lunain) sur le Lunain, Aulnay-sur-Mauldre sur la Mauldre, Diant [Lavoir de Cornoy] sur l'Orvanne, Jouarre [Vanry] sur le Petit Morin, Saint-Cyr-sous-Dourdan sur la Rémarde, Férolles-Atilly [La Jonchère] sur le Réveillon, Saint-Eugène sur le Surmelin et Viarmes [Moulin de Bertinval] sur l'Ysieux.
- 1 station en **alerte** : Pont-sur-Vanne sur la Vanne.
- 0 station en **alerte renforcée**.
- 1 station en **crise** : Montmirail sur le Petit Morin.

## Situation des nappes

La situation des dépassements de seuils est inchangée. Les piézomètres de Bréval (78) et Escrosnes (28) sont en situation de vigilance. Les autres indicateurs piézométriques sont en situation normale.

Sur 7 piézomètres, on compte :

- 2 piézomètres en **vigilance** : Bréval et Escrosnes.
- 0 piézomètre en **alerte**.
- 0 piézomètre en **alerte renforcée**.
- 0 piézomètre en **crise**.

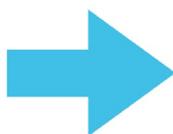
## Bilan synthétique de la quinzaine

### Météo



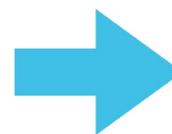
Chaud et Sec

### Débits



Stable

### Nappes



Stable

Prochain bulletin d'étiage le 15 novembre 2022

QR code du bulletin



## SOMMAIRE

Situation des rivières .....	p.3
Carte de suivi de l'étiage .....	p.3
Débits des rivières .....	p.4
Evolution des débits journaliers .....	p.5
Bilan annuel des bulletins .....	p.7
Situation des nappes .....	p.8
Etat des piézomètres.....	p.8
Carte de suivi de l'état piézométrique .....	p.8
Evolution des piézomètres .....	p.9

## Situation des rivières

### Carte de suivi de l'étiage Situation du 17/10/2022



#### Etat de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Débit des rivières sur la quinzaine

## Tableau des débits

Stations		Seuils (m³/s)				Qm3J (m³/s)		Tendance	Indice de confiance
		V	A	AR	C	Du 02/10 au 16/10	Du 16/10 au 01/11		
<b>Grandes rivières :</b>									
Mame	Gournay-sur-Mame	32	23	20	17	42	<sup>c</sup> 46 le 16/10/22	→	
Oise	Creil	32	25	20	17	25	28 le 16/10/22	→	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	72	80 le 16/10/22	→	
Seine	Alfortville	64	48	41	36	83	93 le 16/10/22	→	
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	129	148 le 16/10/22	→	
Seine	Vernon	170	131	113	100	194	217 le 16/10/22	→	
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11	27	29 le 16/10/22	→	
<b>Petites rivières :</b>									
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75	1,13	1,26 le 16/10/22	→	
Essonne	Boulancourt (**)		0,32		0,20	0,59	0,75 le 30/10/22	→	
	Ballancourt	5,5	4,4	3,9	3,5	5,8	6,7 le 30/10/22	→	
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	1,9	2,2 le 29/10/22	→	
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6	6,9	<sup>c</sup> 9,6 le 16/10/22	↘	
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13	0,23	0,30 le 31/10/22	↘	
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27	0,56	0,58 le 29/10/22	→	
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71	1,14	1,06 le 29/10/22	→	
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult] (***)	0,16	0,13	0,12	0,11	0,12	<sup>c</sup> 0,17 le 29/10/22	→	
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0	1,4	2,0 le 30/10/22	→	
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	0,23	0,26 le 16/10/22	→	
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	0,33	0,35 le 29/10/22	→	■
	Jouarre [Vanry]	0,92	0,72	0,60	0,50	0,77	0,77 le 26/10/22	↘	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	0,18	0,25 le 29/10/22	→	
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	0,012	0,025 le 31/10/22	↘	
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005	0,004	<sup>c</sup> 0,024 le 23/10/22	→	
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22	0,32	0,36 le 29/10/22	→	
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53	0,69	0,75 le 25/10/22	→	
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20	0,37	0,41 le 29/10/22	→	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,0	3,0	2,4	2,0	2,6	2,8 le 31/10/22	↘	■
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32	1,46	<sup>c</sup> 1,33 le 31/10/22	↘	
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010	0,049	<sup>c</sup> 0,072 le 30/10/22	→	
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,10	0,08	0,07	0,06	0,09	0,11 le 25/10/22	→	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22	0,51	0,63 le 30/10/22	→	

- <sup>c</sup> débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations  
 (\*) station gérée par la DREAL Normandie  
 (\*\*) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire  
 (\*\*\*) station non réglementaire, donnée à titre d'information

- Qm3J débit moyen sur trois jours consécutifs, le plus faible de la quinzaine  
**V** seuil de vigilance  
**A** seuil d'alerte  
**AR** seuil d'alerte renforcée  
**C** seuil de crise

### Tendance à venir :

- à la hausse ↗
- plutôt stable →
- à la baisse ↘
- incertain ?

La tendance est évaluée en fonction des caractéristiques de la rivière et des prévisions météorologiques. Elle est soumise à de nombreuses incertitudes.

**Indice de confiance :** Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur l'Hydroportail : <http://www.hydro.eaufrance.fr>

# Evolution des débits journaliers et des précipitations journalières pour quelques stations représentatives depuis septembre 2021

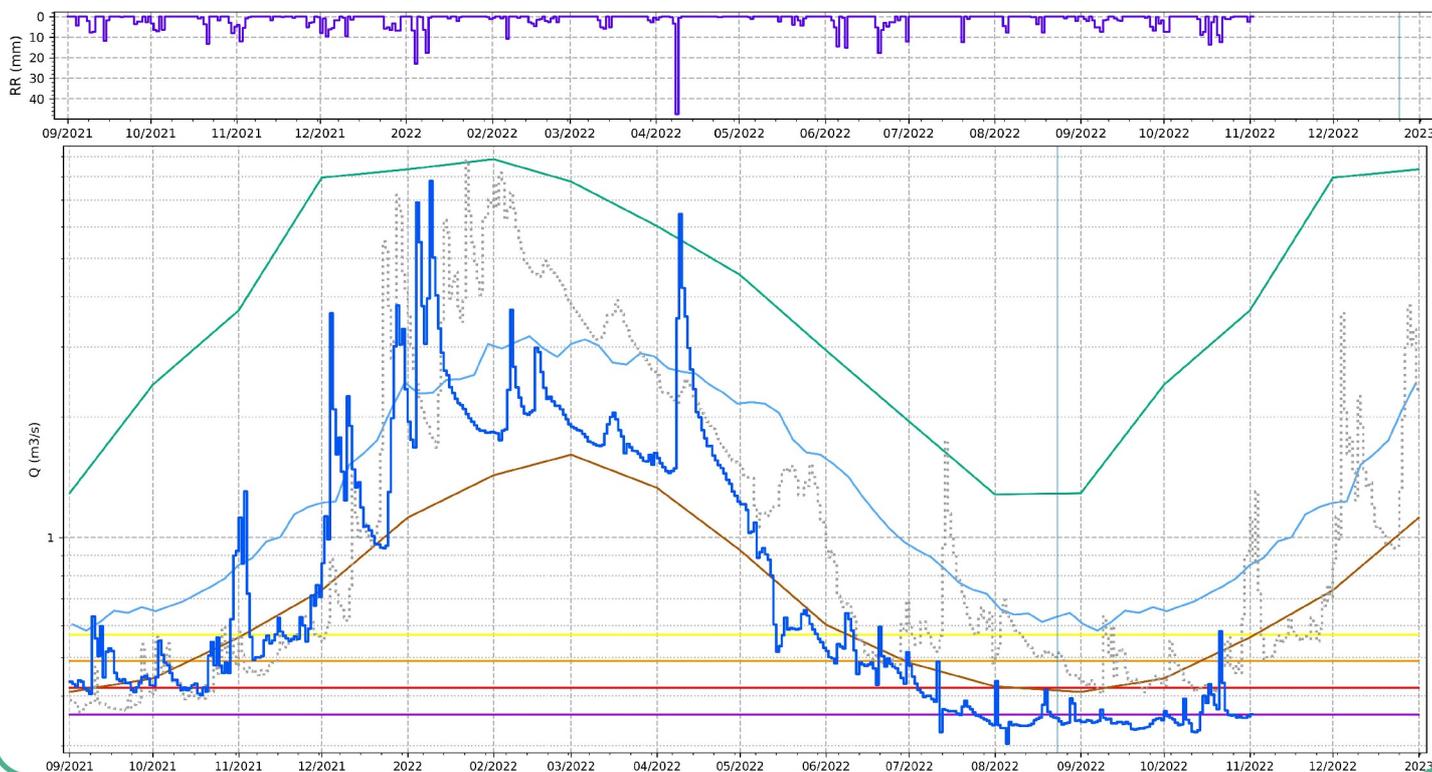
## Le Petit Morin à Montmirail

État : C

Qm3J : 0.35 m<sup>3</sup>/s

Grâce aux pluies du milieu du mois, les débits du Petit Morin à Montmirail sont très temporairement sortis de la vigilance. Cependant, depuis, en l'absence de précipitations, ils sont repartis à la baisse et la station est repassée en crise. Les débits sont largement sous la quinquennale sèche.

Peu de pluie est annoncée cette semaine, les débits devraient rester assez stables.



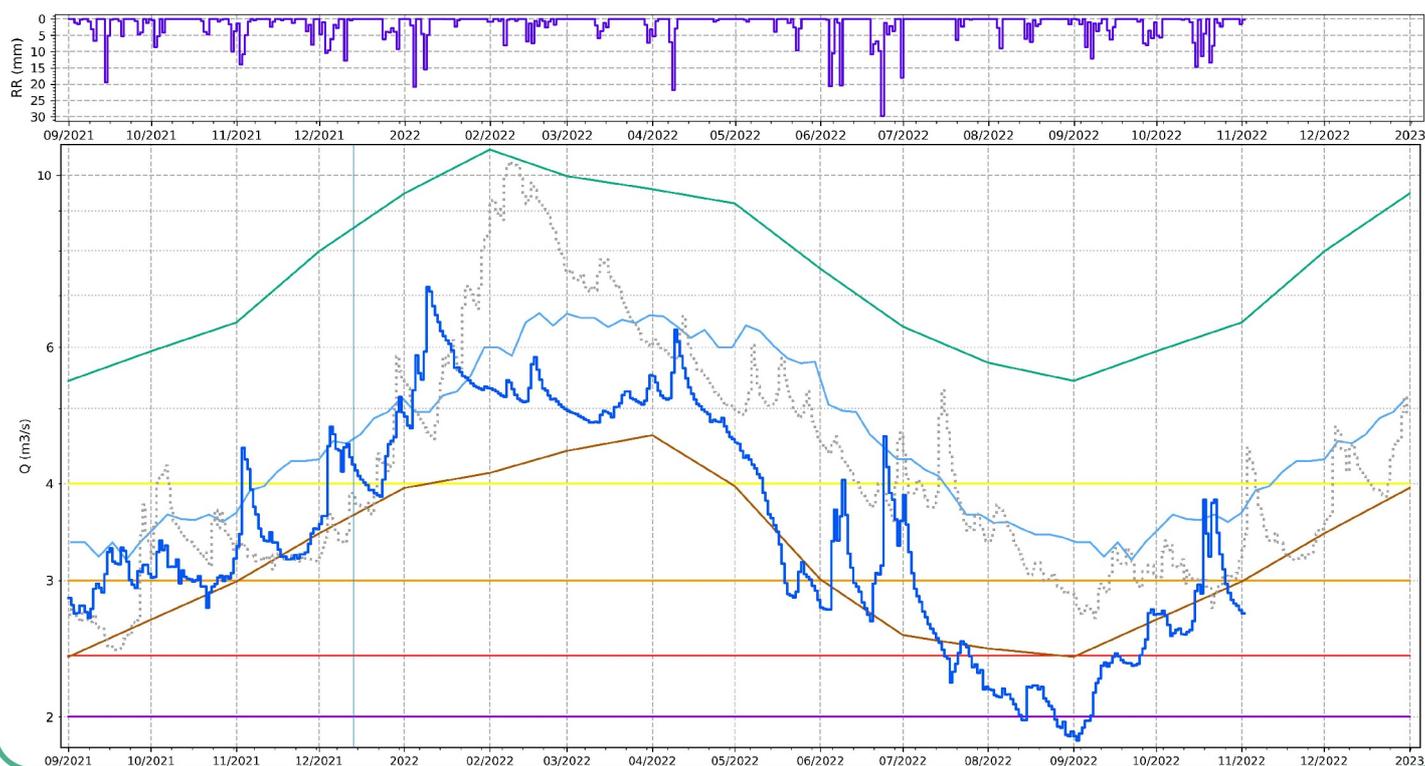
## La Vanne à Pont-sur-Vanne

État : A

Qm3J : 2.8 m<sup>3</sup>/s

La Vanne à Pont-sur-Vanne est de nouveau en alerte sur cette quinzaine. Les quelques pluies ont fait remonter les débits quelques jours avant de redescendre rapidement.

Des précipitations sont attendues jeudi mais ensuite un temps plutôt sec est annoncé. Les débits pourraient baisser encore très légèrement.



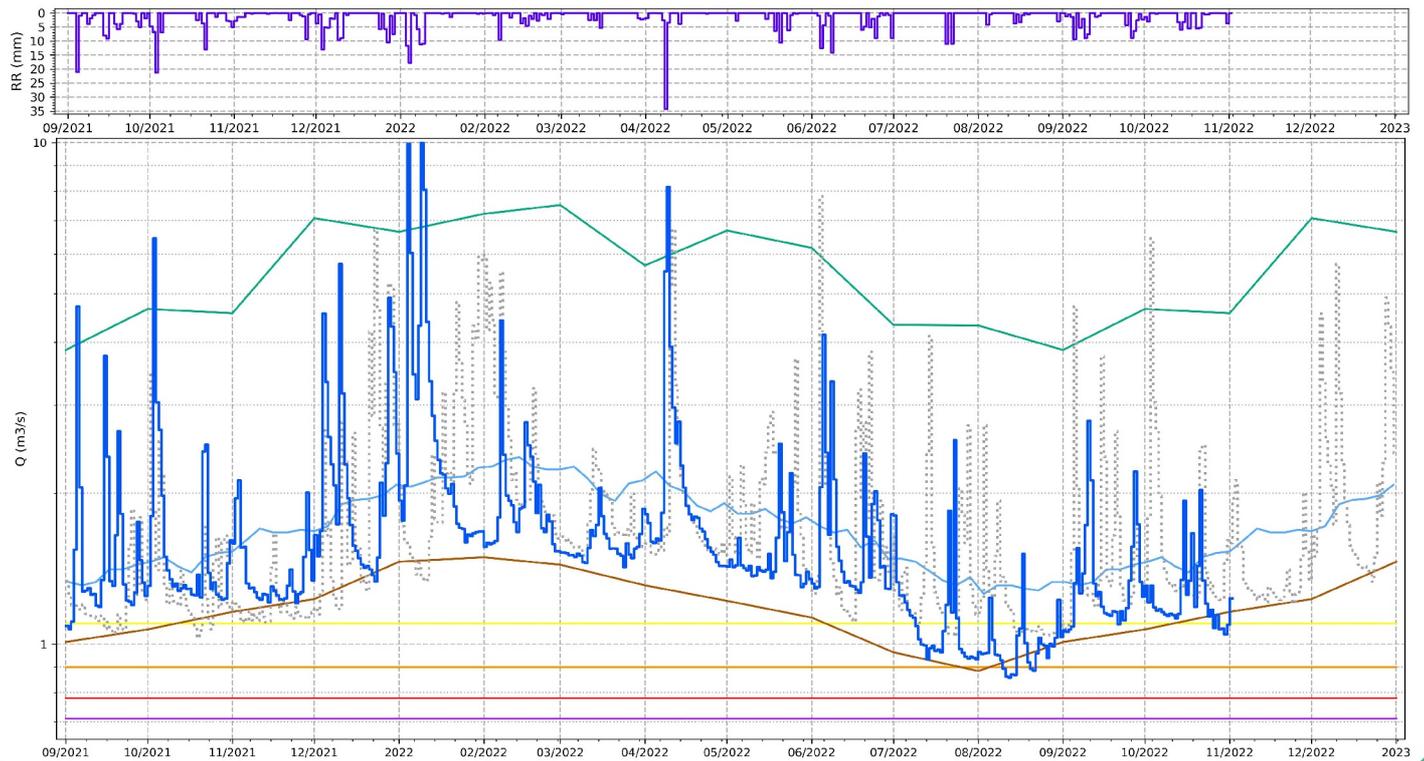
## La Mauldre à Aulnay-sur-Mauldre

État : V

Qm3J : 1.06 m<sup>3</sup>/s

La Mauldre à Aulnay-sur-Mauldre était passée au-dessus de la vigilance fin septembre. Cependant, sur la dernière décade d'octobre, les débits sont repassés sous le seuil de vigilance.

Quelques précipitations sont attendues jeudi avant le retour d'un temps sec. Les débits devraient être assez stables.



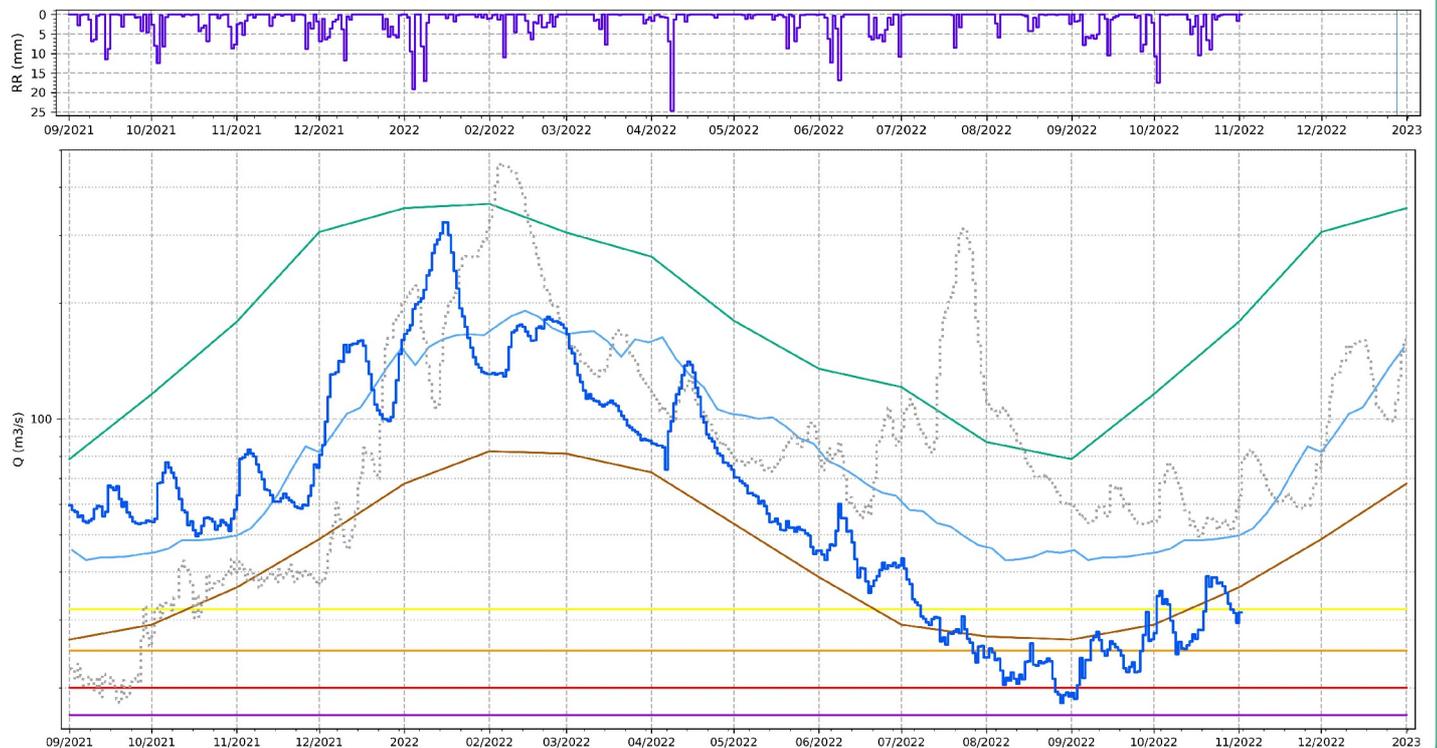
## L'Oise à Creil

État : V

Qm3J : 28 m<sup>3</sup>/s

À la faveur de quelques orages, les débits de l'Oise à Creil était repassé au-dessus de la vigilance. Cependant, durant la quinzaine, la station est repartie à la baisse pour passer à nouveau en vigilance.

Les quelques pluies prévues jeudi ne devraient pas permettre aux débits de remonter durablement.



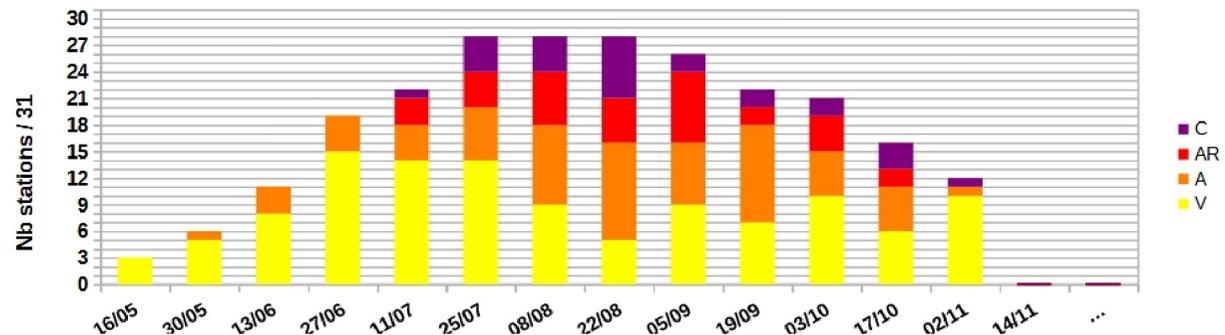
### Légende des graphes:

- Débits journaliers
- - - Débits année précédente
- Quinquennales humides
- Médianes
- Quinquennales sèches
- Seuil de Vigilance
- Seuil d'Alerte
- Seuil d'Alerte Renforcée
- Seuil de Crise
- | | | Précipitations journalières (Antilope)

# Bilan annuel des bulletins de la saison d'étiage 2022

Station		Seuils (m³/s)				Qm3J (en m³/s) par bulletin d'étiage														MIN de la saison		Nb de bulletins en				
		V	A	AR	C	N°1 C 16/05	N°2 C 30/05	N°3 C 13/06	N°4 C 27/06	N°5 C 11/07	N°6 C 25/07	N°7 C 08/08	N°8 C 22/08	N°9 C 05/09	N°10 C 19/09	N°11 C 03/10	N°12 C 17/10	N°13 02/11	N°14 14/11							...
<b>Grandes rivières :</b>																										
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17				30	27	23	26									23	le 18/07/22	3	1		
Oise	Creil	32	25	20	17					30	26	22	21	19	22	22	25	28			19	le 28/08/22	3	5	1	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32		58	51	44	55	42	40	37	40	44	53					37	le 13/08/22	6	3	1	
	Alfortville	64	48	41	36			62	62		59	50	46	53	60						46	le 10/08/22	6	1		
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45				80		79		81								79	le 18/07/22	3			
	Vernon	170	131	113	100				144	150	118	121	121	122	131	158					118	le 17/07/22	3	5		
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11			22	20	23	18	14	16	17	16	18					14	le 30/07/22	6	3		
<b>Petites rivières :</b>																										
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75				1,25	1,21	1,14	1,11	0,97	1,00	1,18	1,16	1,13	1,26			0,97	le 13/08/22	10			
Essonne	Boulancourt (**)		0,32		0,20							0,28	0,28	0,28							0,28	le 05/08/22		3		
	Ballancourt	5,5	4,4	3,9	3,5					5,5	5,0	4,8	5,1	5,4	5,2						4,8	le 13/08/22	6			
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7			2,3	2,2	2,0	2,0	1,9	1,9	2,0	2,0	1,9	2,2				1,9	le 12/08/22	3	4	3	
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6					4,7	4,7	4,3	4,8	4,9							4,3	le 12/08/22	5			
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13		0,35	0,32	0,30	0,29	0,22	0,17	0,16	0,21	0,21	0,22	0,23	0,30			0,16	le 13/08/22	8	2	2	
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27					0,43	0,41	0,35	0,42								0,35	le 13/08/22	3	1		
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71				1,08	0,97	0,94	0,86	0,91					1,06			0,86	le 12/08/22	5	1		
Orge	Saint-Chéron [St-Evrout]	0,16	0,13	0,12	0,11		0,15	0,15	0,13	0,12	0,12	0,11	0,12	0,13	0,11	0,12					0,11	le 13/08/22	2	2	4	2
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0				1,6	1,2	1,2	1,1	1,4	1,4	1,2	1,4					1,1	le 12/08/22	1	3	4	
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15		0,27	0,24	0,23	0,21	0,23	0,16	0,15	0,18	0,19	0,21	0,23	0,26			0,15	le 10/08/22	3	7	2	1
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36		0,55	0,54	0,49	0,46	0,39	0,36	0,32	0,34	0,34	0,34	0,33	0,33	0,35		0,32	le 04/08/22	2	2	1	8
	Jouarre [Vanry]	0,92	0,72	0,60	0,50				0,78	0,68	0,70	0,68	0,75	0,76	0,76	0,77	0,77				0,68	le 12/08/22	7	3		
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15			0,25	0,24	0,17	0,14	0,14	0,13	0,17	0,17	0,16	0,18	0,25			0,13	le 10/08/22	3	1	4	3
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012		0,034	0,028	0,029	0,013	0,009	0,011	0,012	0,015	0,014	0,013	0,012	0,025			0,009	le 17/07/22	4		4	4
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005				0,006	0,004	0,001	0,000	0,000	0,007		0,008	0,004				0,000	le 01/08/22		3		5
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22				0,33	0,29	0,27	0,25	0,23	0,27	0,27	0,32					0,23	le 30/08/22	3	4	1	
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53			0,80	0,74	0,65	0,60	0,58	0,58	0,60	0,63	0,69	0,75				0,58	le 11/08/22	6	4		
Théroutanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20				0,31	0,28	0,28	0,26	0,29	0,29	0,29	0,35					0,26	le 10/08/22	6	1		
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,0	3,0	2,4	2,0		3,6	2,9	2,8	2,7	2,7	2,3	2,1	2,0	1,9	1,9	2,3	2,6	2,8		1,9	le 03/09/22	1	6	3	3
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32																					
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010																					
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,100	0,082	0,070	0,060			0,098	0,089	0,080	0,074	0,068	0,066	0,066	0,080	0,084	0,092				0,066	le 18/05/22	4	2	4	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22					0,38	0,41	0,37									0,37	le 12/08/22	3			
		V	3	5	8	15	14	14	9	5	9	7	10	6	10						115					
		A	0	1	3	4	4	6	9	11	7	11	5	5	1						67					
		AR	0	0	0	0	3	4	6	5	8	2	4	2	0						34					
		C	0	0	0	0	1	4	4	4	7	2	2	2	3	1					26					
TOTAL / 31			3	6	11	19	22	28	28	28	26	22	21	16	12	0	0				242					

- C débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations
- (\*) station gérée par la DREAL Normandie
- (\*\*) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire
- (\*\*\*) station non réglementaire, donnée à titre d'information



# Situation des nappes

## Etat des piézomètres

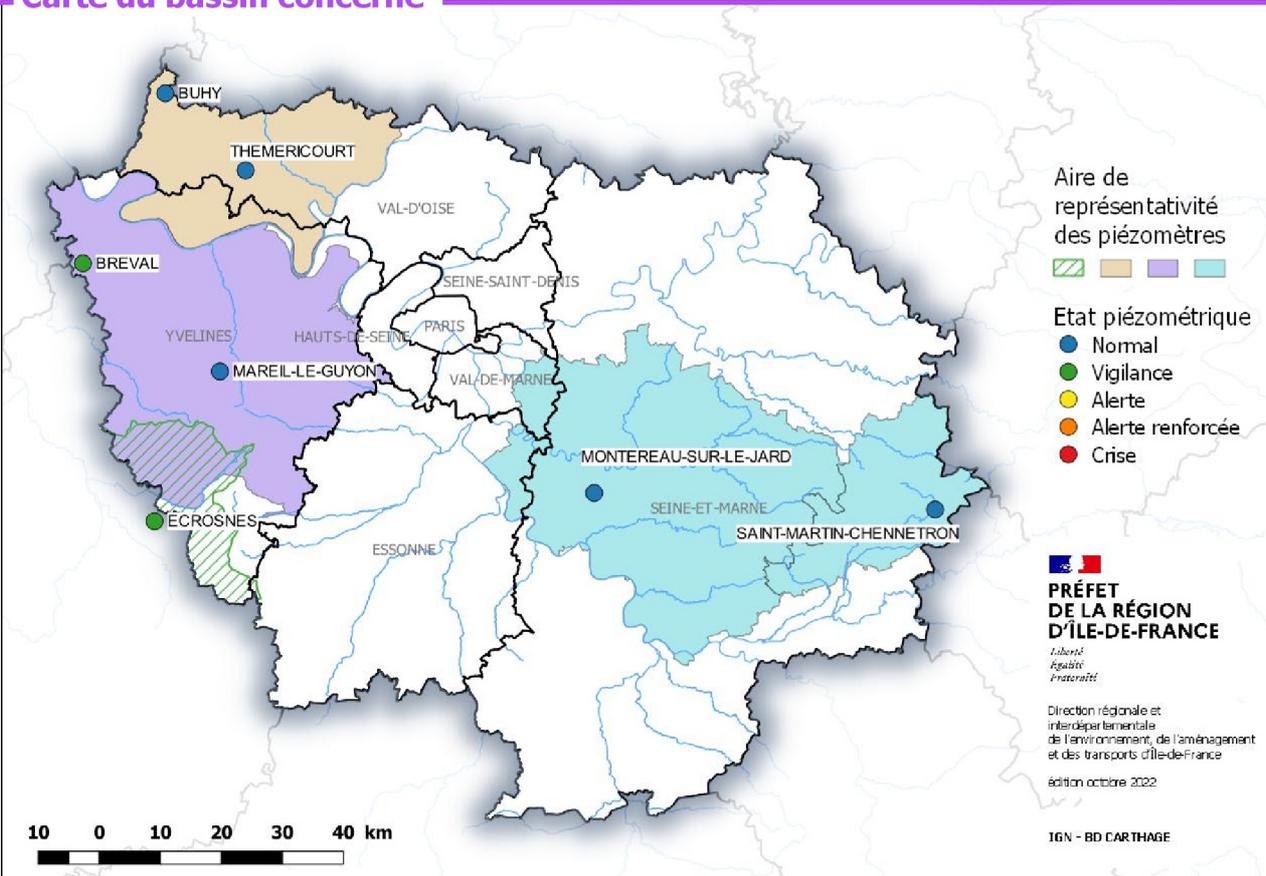
### Tableau des tendances

Lors de la dernière quinzaine, il est notable d'observer la remontée du niveau de la nappe de la craie à Théméricourt (78). A contrario, le niveau à Mareil-le-Guyon (78) qui était relativement stable lors de la dernière quinzaine, perd 10 cm et s'approche du seuil d'alerte. Cette évolution est à surveiller lors des prochains bulletins. Le piézomètre d'Ecrosnes captant la craie sous la Beauce dans le sud des Yvelines reste stable.

Nappe	Piézomètre de référence	Situation par rapport aux seuils définis dans les arrêtés sécheresse	Tendance Vidange - Stable - Recharge
Craie du Vexin Français	Buhy	NORMALE	↗
	Théméricourt	NORMALE	↗
Tertiaire du Mantois à l'Hurepoix	Bréval	VIGILANCE	↘
	Mareil le Guyon	NORMALE	↘
Craie sous calcaire de Beauce	Ecrosnes	VIGILANCE	→
Champigny	Montereau-sur-le-Jard	NORMALE	↘
	Saint Martin Chenetron	NORMALE	↘

## Carte de suivi de l'état piézométrique

### Carte du bassin concerné

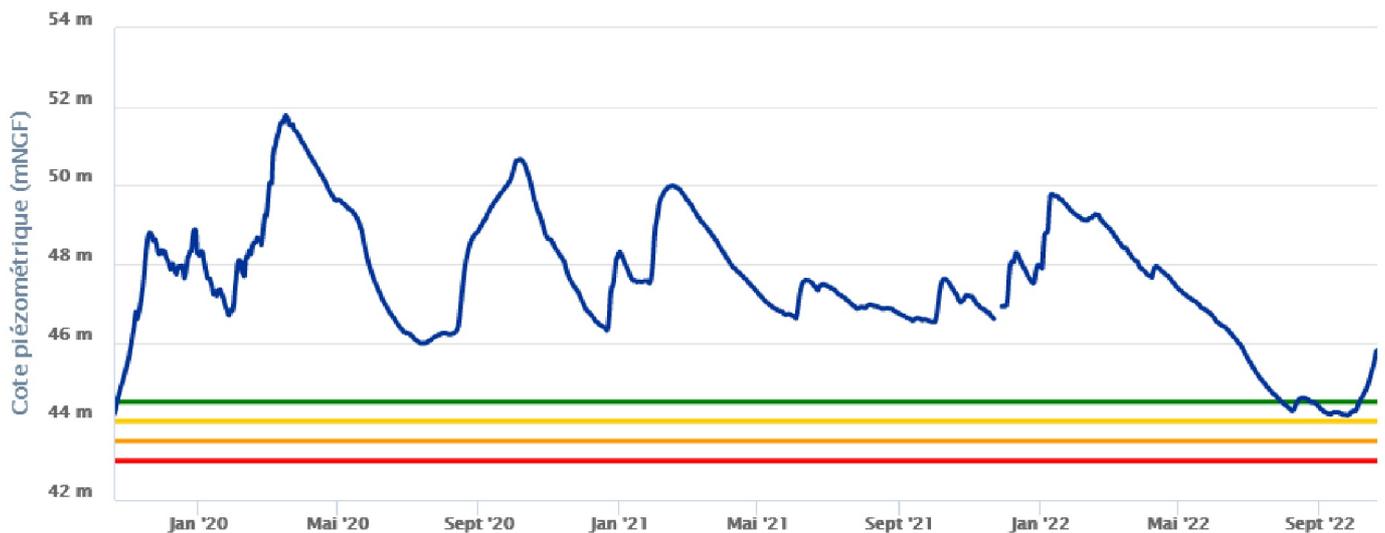


## Etat des piézomètres (sur 3 ans)

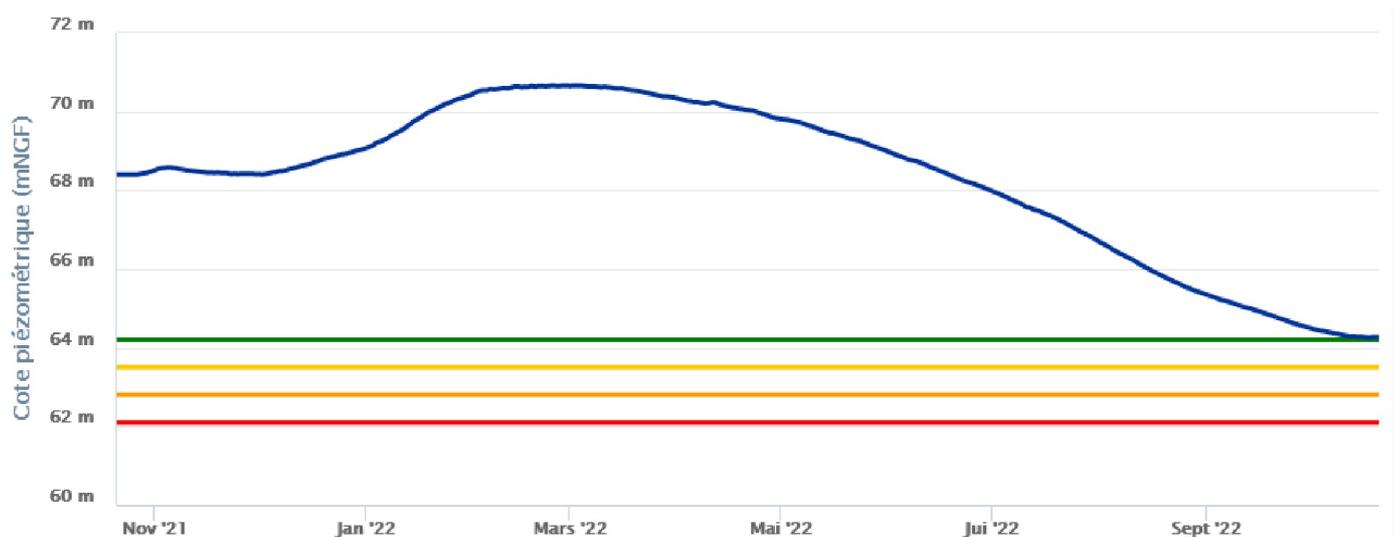
### Nappe de la craie du Vexin Français

À Théméricourt, le niveau remonte depuis le 21 octobre après un minimum à 64,26 m NGF. Les dernières mesures non validées indiquent un niveau autour de 64,40 m NGF dernièrement.

#### Buhy



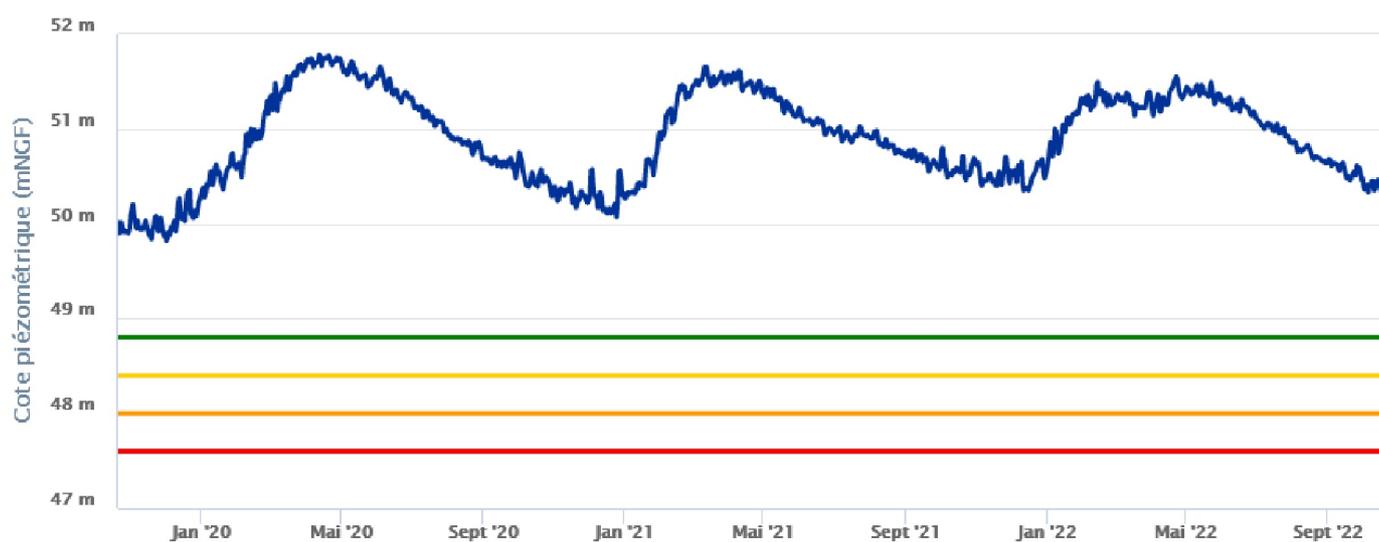
#### Théméricourt



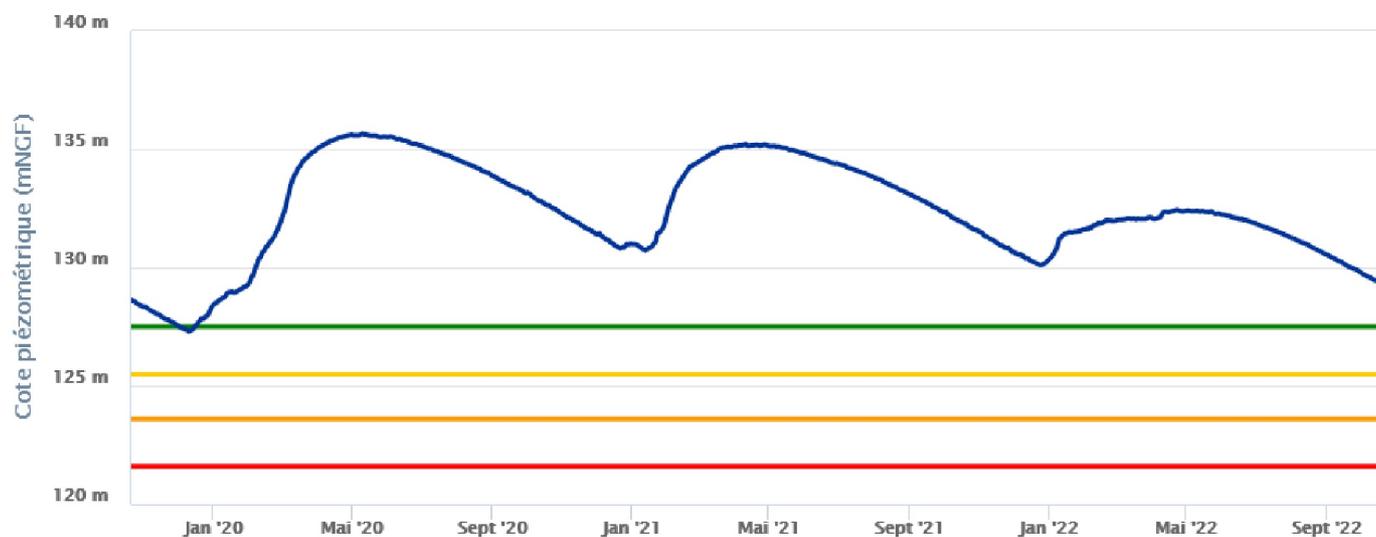
# Nappe du Champigny en Brie

Le niveau de la nappe du Champigny continue de baisser à Saint-Martin-Chennetron et Montereau-sur-le-Jard.

## Montereau-sur-le-Jard



## Saint Martin Chennetron



# Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

Le piézomètre de Bréval, situé en situation de vigilance, s'approche du seuil d'alerte. Le rythme de vidange ne faiblit pas. A Mareil-le-Guyon, après une courte période de stagnation, le niveau repasse à la baisse.

## Mareil le Guyon



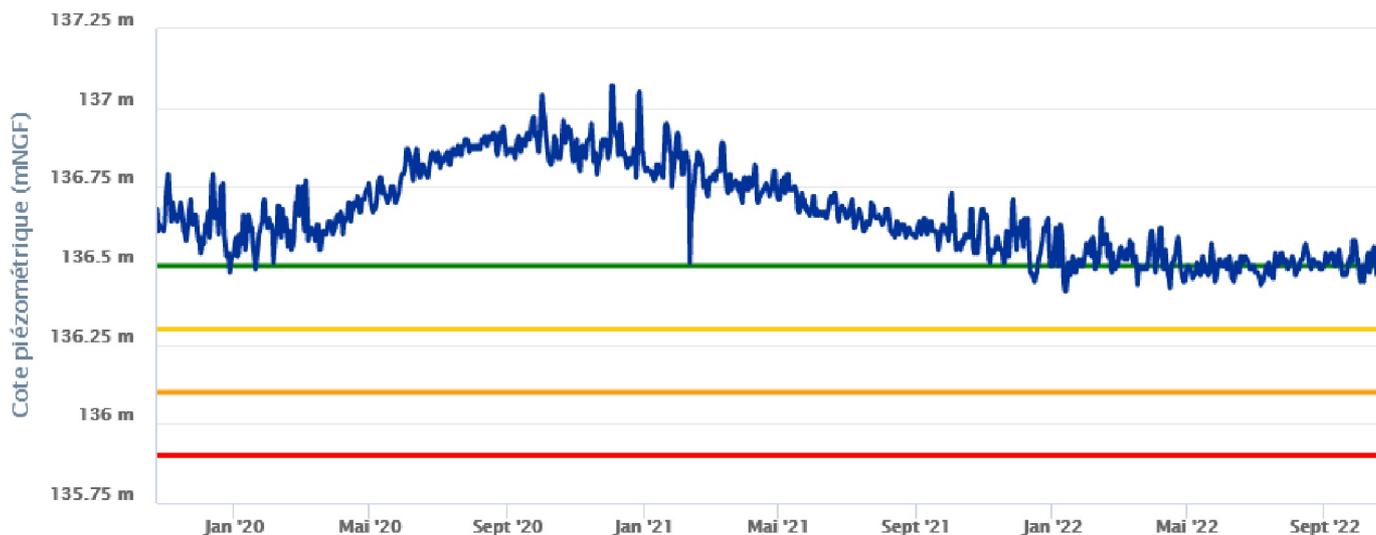
## Bréval



# Nappe de la craie sous calcaires de Beauce

La situation à Ecosnes reste inchangée : la tendance est stable et le niveau se situe autour du seuil de vigilance.

## Ecosnes



### Liens utiles

**L'étiage sur Internet de la DRIEE :**  
<http://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html>

**L'accès aux bulletins du suivi de l'étiage :**  
<http://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

**Données rivières en ligne :**  
<http://www.hydro.eaufrance.fr/>

**Données nappes en ligne :**  
<http://ades.eaufrance.fr/>

**Observatoire national des étiages :**  
<http://onde.eaufrance.fr/>

**Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :**  
<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

### Contact

[driat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr](mailto:driat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr)



Prochain bulletin d'étiage le 15 novembre 2022